

Ce mois-ci dans votre gazette :

- Les infos
- Les parcours du samedi de février
- sécurité
- La chanson du mois
- L'humour du mois
- L'anniversaire du mois

La gazette sera consultable sur le site du club dont voici le lien internet :

<https://usyevrescyclo.sportsregions.fr/>

Si vous avez un message, un événement, une sortie vélo que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à m'en faire part pour que je l'intègre dans la gazette.

Si vous avez réalisé un circuit, même en version papier, faite m'en part également et je l'intégrerais dans les circuits du samedi.

Une remarque, une suggestion, n'hésitez pas à m'en parler, ou aux membres du bureau.



Les infos

Point sur l'assurance :

Après avoir assisté à une réunion faisant le point sur les assurance club et licenciés, il me paraît nécessaire de faire le point pour apporter quelques précisions à ce sujet :

Chaque licencié qui prend une assurance via la fédération est assuré du **1^{er} janvier au 31 décembre**

Conséquence : toute adhésion prise tardivement risque de vous priver d'assurance.

Cependant un délai est accordé pour tout renouvellement et la protection court jusqu'au 28 février à condition de reprendre son adhésion.

Si donc vous êtes accidenté entre le 1^{er} janvier et le 28 février vous serez couvert **si et seulement si** vous reprenez une adhésion en 2023. (si vous attendez le 28 février ce sera déjà trop tard le temps que les démarches se fassent)

Comme vous le montre les photos prises lors de cette réunion, en cas d'accident sans couverture, le président ayant laissé rouler quelqu'un de non assuré pourrait être tenu responsable.

En conséquence j'invite les distraits ou retardataires à faire le nécessaire pour être prêt dès que les journées seront plus propices à sortir le vélo !!

J'en profite pour partager l'information concernant l'assurance RC et la différence par rapport à celle que nous pourrions avoir à titre personnel et celle que nous propose l'assurance club.

Tous les détails d'assurance étaient dans la gazette de novembre et de décembre.

Je rappelle que la notice d'information doit être remplie et remise au trésorier pour valider l'assurance, je vous la re-joint.

Vous pouvez trouver tous renseignements utiles sur le site FFCT concernant l'assurance avec votre identifiant.

- Espace licencié
- Entrer
- Gestion documentaire
- Licences/assurances
- Documents assurances 2023
- Notice ...



Je vous joint des photos des diapos de cette réunion pour illustrer le propos



Interaction avec d'autres contrats

- Dans ma multirisques habitation, je suis couvert en responsabilité civile « vie privée » mais...
- Si je suis couvert pour faire du vélo à titre privé, je ne suis pas couvert pour :
 - ✗ Faire du vélo en club
 - ✗ Exercer des responsabilités associatives, encadrer des pratiquants
 - ✗ Participer à une randonnée organisée par un club
 - ✗ Aller au travail à vélo (= accident du travail)
 - ✗ Travailler avec mon vélo (= activité professionnelle)

Interaction avec d'autres contrats

• Dans ma multirisques habitation, je suis couvert en responsabilité civile « vie privée » mais...

3.1 Responsabilité Civile Vie Privée

> Ce que nous garantissons

1. Les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile vous incombant en raison des dommages corporels*, matériels* et immatériels* consécutifs causés à des tiers*, lorsque vous agissez en qualité de simple particulier*, au cours ou à l'occasion de votre vie privée :

- notamment du fait :
 - d'activités sportives pratiquées à titre d'amateur ;

> Ce qui est exclu

Exemple

- de votre participation à toute épreuve ou compétition sportive, ainsi qu'aux séances d'entraînement nécessitant une autorisation administrative préalable ou soumises à obligation d'assurance légale ;
- de toute activité sportive ou physique que vous exercez en tant que membre d'un club ou groupement sportif soumis à l'obligation d'assurance ;

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

L'assurance fédérale

L'assurance du club

- Tous les membres du club doivent être couverts au moins par une assurance de responsabilité civile (Article L321-1 du Code du Sport vu précédemment).

CONSEQUENCES :

- Une licence ne peut être délivrée qu'avec une assurance
- Un conjoint qui participerait occasionnellement aux activités du club (séjour) doit être licencié (Code du Tourisme)
- Tous les cyclos participant aux activités du club doivent être licenciés FFCT → attention aux participants occasionnels !!!

En cas d'accident, le président du club est responsable

Remarque : les Fédérations sportives comme les Associations ayant une obligation légale d'assurance de l'ensemble de ses adhérents, la majorité des contrats " Multirisque Habitation " exclut la prise en charge en Responsabilité civile des dommages résultant :

- De toute activité physique et sportive exercée en tant que licencié d'un club ou d'un groupement sportif.
- De l'organisation et de la participation à toutes épreuves (la pratique du cyclotourisme est classée dans cette catégorie), courses ou compétitions sportives.

La Responsabilité Civile incluse dans la licence ne fait donc pas double emploi avec la Responsabilité Civile vie privée.

Préparation au 6 h VTT

Nous avons évoqué que pour pouvoir avoir des participants à notre organisation il faudrait participer ailleurs.

Micka nous a donc concocté une liste des épreuves à venir, liste non exhaustive bien évidemment.

L'objectif est de faire une ou des équipes pour participer à certaines de ces épreuves.

Certains lieux sont un peu loin mais d'ici la on trouvera peut-être autre chose, à 100/120 km alentour il y a déjà de quoi faire. Il faudrait participer au moins à Bessé sur Braye, ce serait gage de bonne publicité pour nous.

Il faut donc maintenant positionner des équipes potentielles. Notre participation est importante, nous ne courons pas pour un podium mais surtout pour montrer le maillot.

Dites nous qui peut participer à quelle épreuve, le club prend en charge les frais d'inscriptions.

Bessé sur Braye 60 km

La Fontaine St Martin 115 km

St Laurent Nouan 75 km

La Jubaudière 230 km

Anille Braye Triathlon
4 nov. · G

6H VTT de Courtanvaux

Vous avez aimé la "3ème" 1ère édition en 2022 ... Alors vous allez adorer la 2ème édition en 2023 !!!

A vos agendas

La date est fixée au Samedi 1er Avril 2023

Commencez à former vos équipes (de 2, 3 ou 4 !!!)

Ouverture des inscriptions le 6 janvier à 6h66



SAMEDI 15 AVRIL
La Fontaine St Martin

10€ Par Participant

1ère édition
Départ 13h

SOLO / DUO

3H VTT FONTAINOIS



8 HEURES VTT
Saint Laurent Nouan (71)

3 Juin 2023

2 Circuits
1 Rouleur, 1 Technique

RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

CCRVH

Départ à 10h

Adultes, Enfants, en Famille ou entre Amis, venez vous faire plaisir!

PAR EQUIPE DE 2 A 4 PERSONNES

Nombreux Lots à Gagner

Lieu-Dit La Boulaie



11 Juin 2023 La Jubaudière (49)

LES DERAILLES présentent:

6H VTT Derailles

120 équipes de 2/3/4 personnes



St mars d'Outille 95 km

St Ouen en Belin 105 km

St Géréon 230 km

Inscription par internet : www.uscvoant.com
Contact : 06 18 98 50 84

TARIF UNIQUE 15€/PERSONNE

BOUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

25 JUNI 2023

LES 6H VTT DE L'UCE

SAINT MARS D'OUTILLE

DÉPART 13H - ARRIVÉE 19H



8 - 9 JUILLET 2023
ST OUEN EN BELIN

24 H VTT

DU BELINOIS

4ème édition

sur place

RESTAURATION ET BOUVETTE
JEUX POUR ENFANTS
ANIMATION AVEC DES PRODUCTEURS LOCAUX

14H : DÉPART DE LA COURSE
19H - 22H : SCÈNE OUVERTE MUSICALE
22H - 23H : CONCERT
23H : FEU D'ARTIFICE
14H : FIN DE LA COURSE



24H DE VTT DE LA LOIRE - 26 & 27 Aout 2023

24H VTT

ODYSSEE

3H VTT

STADE DE LA DAVRAYS
44 ANCENIS-SAINT-GÉREON

DÉPART TYPE 24H DU MANS

24 H VTT - 3H VTT - GRAVEL

ANIMATIONS ET RESTAURATION SUR PLACE

WWW.24HVTTLOIRE.BIKE

24HVTTDELA LOIRE



Parcours unique encore pour le dernier mois mais légèrement plus long puisque la luminosité nous le permet.

Parcours des samedis

Parcours du samedi 4 février

Parcours unique : 50 km

Yèvres, La Brosse, Logron, Langey, Boisgasson, Le Souchay, Chatillon, Chénelong, Yèvres.

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1319358#map>



Parcours du samedi 11 février

Parcours unique : 49 km

Yèvres, La Saunière, Jutigny, St Avit les Guespieres, Charonville, Ermenonville la Petite, Luplanté, Bouville, Alluyes, Dangeau, Montemont, Yèvres.

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1319356#map>



Parcours du samedi 18 février

Parcours unique : 50,5 km

Yèvres, Jutigny, Vieuvicq, Méréglise, Montigny, à gauche D 369 dir Combrès, Chassant, La Croix du Perche, Frazé, Puits rond, Yèvres.

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1319355#map>



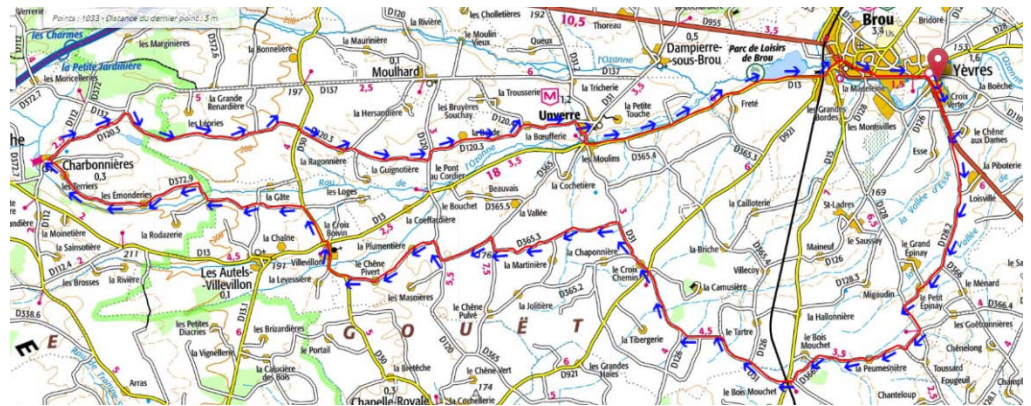
Parcours des samedis

Parcours du samedi 25 février

Parcours unique : 52,5 km

Yèvres, La Peumesnière, Le Bois Mouchet, Le Croix Chemin, Villevillon, Charbonnière, Unverre, Brou, Yèvres

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1318664#map>



Sécurité

PANNEAUX POUR CYCLISTES



Accès interdit aux cycles.



Début de piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles.



Entrée d'aire piétonne : autorisée aux cyclistes à condition de conserver l'allure du pas et de ne pas gêner les piétons.



Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu rouge pour aller dans une direction indiquée par la ou les flèches, tout en laissant la priorité aux autres usagers qui eux ont le feu vert.



Panneau complémentaire d'identification d'un itinéraire cyclable.



Impasse comportant une issue pour les piétons et les cyclistes.



Voie verte. Route réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons, des rollers (et des cavaliers sauf si exclus par arrêté spécifique).



Circulation interdite à tout véhicule dans les deux sens.



Entrée d'une zone de rencontre où la vitesse de tous les véhicules est limitée à 20 km/h. Les piétons y sont prioritaires, ils sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner.



Piste ou bande cyclable obligatoire pour les cycles sans side-car ou remorque.



Ce type de panneau situé sous le panneau de sens interdit à tous véhicules, est utilisé pour permettre aux cyclistes d'emprunter les doubles sens cyclables.



Voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun. Cycles autorisés.

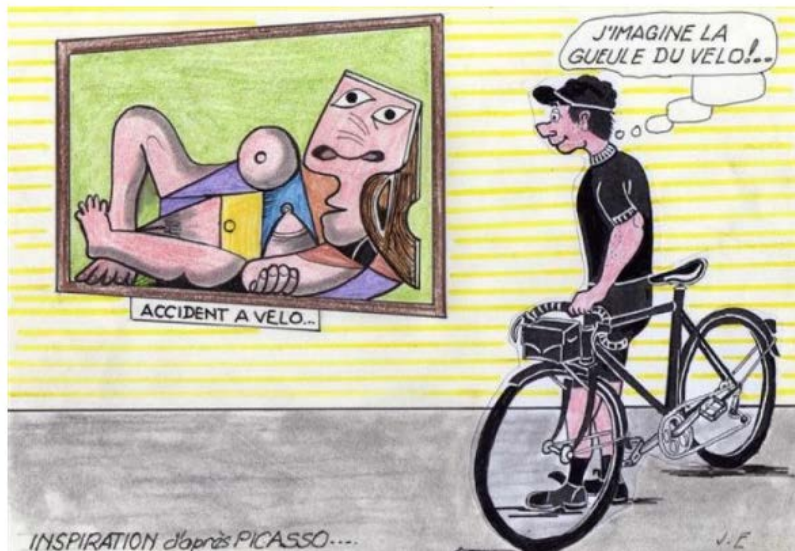
La chanson du mois

Le cycliste

https://youtu.be/v_0VJWIXX0A



L'humour du mois



L'anniversaire du mois

Ce mois-ci Jocelyne Farault est à l'honneur

